# La justice libère un homme déjà condamné 22 fois le temps de préparer sa défense dans le cambriolage du cinéma de Gaillon (27)… il récidive chez un handicapé. La justice décide alors… d'encore lui accorder une remise en liberté

29/05/2024 à 20h10



Multirécidiviste et cocaïnomane, un homme de 51 ans avait été arrêté après le caillassage du cinéma de Gaillon. Auteur du cambriolage d'un handicapé, il a été interpellé à nouveau.

(…) le cambrioleur récidiviste a de nouveau demandé un report du jugement pour la même raison que la fois précédente. Il comparaîtra devant la justice en août pour le caillassage et le cambriolage du cinéma et en septembre pour le second vol. En attendant, il a été remis en liberté.

Actu.fr